

MAIRIE DE FRESSINES

PROCES VERBAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 15 NOVEMBRE 2016**

Le quinze novembre deux mille seize, à 20h30, les membres du Conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire, sous la présidence de M. NIVAU Christian, maire, suite à sa convocation en date du 9 novembre 2016.

Présents : Mmes BALOTHE Paulette, CHAUVEAU Magali, MOREAU Patricia, PIOT Marylène, MM. BROSSEAU Christophe, DUPEU Laurent, FOUCHE Patrice, NIVAU Christian, PETIT Yannick, TEXIER Alain

Excusés : Mme HERAULT Laurence (pouvoir à Mme MOREAU Patricia), LEDOUX Nadine (pouvoir à M. FOUCHE Patrice), RIPOLLI Jean-Pierre (pouvoir à M. NIVAU Christian), ROUSSEAUX Patrick (pouvoir à M. TEXIER Alain).

Secrétaire : Madame BALOTHE Paulette

1 – DEVIS POUR NETTOYAGE DE LA HOTTE DE LA CANTINE SCOLAIRE

Monsieur le maire précise que le contrat qui lie la commune de Fressines avec la société Protechlav pour le dégraissage et nettoyage de la hotte de la cantine scolaire arrive à échéance. Un renouvellement du contrat est proposé d'une durée de 24 mois avec un tarif fixé à 325,20 € TTC par an pour un dégraissage réglementaire comprenant les fournitures, la main d'œuvre et le déplacement.

Le nouveau restaurant scolaire, en cours de construction, doit être mis en service au cours du 1^{er} trimestre 2017, Monsieur le maire ne souhaitant pas engager la commune pour 24 mois, a demandé une prestation pour un an. Il est donc présenté aux élus un devis de 325,20 € TTC pour une seule intervention. Le nettoyage de la hotte du nouveau restaurant fera l'objet d'une mise en concurrence entre plusieurs prestataires. Monsieur le maire souhaiterait que soit étudiée une mutualisation de la maintenance des extincteurs et le nettoyage de la hotte du nouveau restaurant entre plusieurs communes.

Par mesure de sécurité, les élus acceptent de donner une suite favorable au devis présenté.

2 – COURRIER DE MADAME CAILBAULT

Monsieur le maire fait part aux conseillers municipaux d'un entretien en mairie suivi d'un courrier de Madame Cailbault Mireille, qui souhaite avoir des précisions sur la réglementation applicable aux cimetières privés, plus particulièrement sur les droits des co-indivis et les conditions d'inhumation. Cette personne, sans descendance, désire être inhumée dans le cimetière de famille situé le long du chemin de Salpot/Tiboeuf, dont elle assure l'entretien actuellement. En conclusion de sa correspondance, Madame Cailbault précise que la commune de Fressines sera couchée sur son testament, sans avoir pensé à une éventuelle contrepartie.

Monsieur le maire précise que l'entretien du cimetière privé par la commune pourrait être une contrepartie envisageable, toutefois il souhaite l'avis de l'assemblée délibérante.

Après discussion, les élus chargent le maire de répondre à cette personne qu'ils ont pris connaissance que la commune de Fressines sera couchée sur son testament et qu'ils en acceptent le principe.

3 – VIREMENT DE CREDITS / VOTE DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES **BUDGET COMMUNAL 2016**

Monsieur le maire expose à l'assemblée que les crédits ouverts à certains articles du budget 2016 sont insuffisants et qu'il est nécessaire d'effectuer un virement de crédits ou vote de crédits supplémentaires comme suit :

		Dépenses		Recettes
	Art.	montant	Art	montant
<u>Section de fonctionnement</u>				
Intérêts des emprunts	66111	4 800,00 €		
Dépenses imprévues	022	- 28 900,00 €		
Personnel titulaire ch. 12	6411	20 000,00 €		
Autre personnel ch.12	6218	4 100,00 €		
Total fonctionnement		0,00 €		
<u>Section d'investissement</u>				
Emprunts	1641	12 150,00 €		
Frais d'étude opération 13	2031/13	15 000,00 €		
Taxe aménagement			10226	12 000,00 €
Autre agencement et aménagement	2128/13	- 20 000,00 €		
Hôtel de ville (mairie phase II)	21311/13	- 92 141,00 €		
Bâtiment scolaire (restaurant scolaire)	21312/13	17 500,00 €		
Installation générale (toiture terrasse)	2135/13	20 000,00 €		
Opération sous mandat	4581	59 491,00 €		
Total investissement		12 000,00 €		12 000,00 €

Les conseillers, après délibération, approuvent le virement de crédit ci-dessus.

4 – PRESENTATION APD DU PROJET TRAVAUX MAIRIE PHASE 2

Monsieur le maire rapporte les points abordés en réunion de travail en présence du cabinet d'architecture Témis, du bureau d'étude et de Monsieur Texier Alain, concernant le projet de réhabilitation des anciens ateliers de mécanique en salle de conseil et salles de réunion.

Plusieurs points ont été validés : électricité, positionnement des cloisons, luminaires, prises informatiques, sono, incendie et accessibilité. Les plans sont présentés aux conseillers qui n'en avaient pas connaissance.

Monsieur le maire présente le tableau récapitulatif estimatif de l'avant projet définitif établi par Témis dont le montant toutes options comprises s'élève à 384 200,00 € HT.

Pour assurer le financement, le montant des subventions accordées s'élève à 92 764,00 € et la provision faite sur le budget 2016 sera reconduite en 2017 afin d'assurer l'autofinancement du projet pour éviter si possible de contacter un nouvel emprunt d'ici la fin du mandat, sans toutefois figer les petits projets.

Le calendrier des opérations est arrêté comme suit :

- Projet et consultation des entreprises : 9 décembre 2016
- Validation par le conseil municipal : 13 décembre 2016
(changement date de réunion du conseil municipal – 6 décembre annulé)
- Publication du dossier d'appel d'offres : 3 janvier 2017
- Remise des offres : 31 janvier 2017
- Ouverture des plis : 31 janvier 2017
- Courrier aux entreprises non retenues en février
- Courrier à l'entreprise retenue et ordre de service : 28 février 2017
- Démarrage des travaux : 27 mars 2017 pour une durée de 8 mois

Monsieur le maire souhaite solliciter à nouveau la préfecture pour obtenir une subvention dans le cadre du fond de soutien à l'investissement public local (FSIL) programme 2017.

Après délibération, les conseillers approuvent l'avant projet définitif pour les travaux de réhabilitation de la mairie phase 2, tel que présenté et chargent Monsieur le maire de transmettre à la préfecture une demande de subvention au titre du FSIL 2017.

5 – DEVIS POUR CHANGEMENT DE BORNE INCENDIE

Monsieur le maire présente un devis du SERTAD d'un montant de 2 660,56 € TTC, pour le changement d'une borne incendie défectueuse, située route de Vaumoreau. La somme étant prévue au budget 2016, les conseillers acceptent de donner une suite favorable à cette intervention.

6 – TRAVAUX EN COURS ET AVENANTS PRESENTES

Monsieur le maire fait part d'un souci sur les maîtrises d'œuvre des projets RD5/RD7 et restaurant scolaire.

Des avenants en plus value ont été validés sans porter attention au seuil obligeant la commission d'appel d'offres à se prononcer. Jusqu'à 5 % du montant total des dépenses pas d'intervention nécessaire. Entre 5 % et 15 % la commission d'appel d'offres doit valider les dépenses supplémentaires. Au-delà de 15 % le marché est considéré comme déséquilibré. Le préfet peut alerter sur l'irrégularité et la trésorerie rejettera les mandats.

Monsieur le maire a demandé aux maîtres d'œuvre des chantiers de vérifier les dépenses inscrites sur les avenants. Les entreprises qui sont intervenues sur l'extension du réseau électrique, seront invitées à présenter des factures de travaux indépendantes du marché en cours pour le restaurant scolaire.

Les élus chargent Monsieur le maire de signer, si nécessaire avant le dernier conseil, les devis afférents à ces travaux.

7 – COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Information

- Lors de la dernière réunion de la commission, l'organisation de la cérémonie du 11 novembre et le bulletin municipal ont été abordés.

- Dans le cadre du projet « Trame verte » des dépenses sont à prévoir :

Pour la mise en place des écuoducs, achat de corde 199,52 € et de poulies environ 99 €. L'installation se fera en même temps que les illuminations de Noël à la fin du mois de novembre.

Pour les plaques signalétiques au pied des végétaux, 64 panneaux sont prévus pour un montant de 480,46 € TTC.

Pour ces actions, deux panneaux d'annonce seront réalisés par la régie municipale qui dispose des montants en bois. Seules les plaques explicatives sont à commander pour un prix de 191, 88 € TTC port compris. Les élus approuvent ces dépenses.

Il ne restera plus que le plan de gestion des haies commandé à la société Prom'haie.

- Les quatre plans de Fressines présents aux entrées de la commune sont devenus illisibles. Monsieur Fouché présente un devis établi par la société Citer publicité de Chenay qui propose de scanner les plans sur une plaque pour un coût total de 1 055,72 € TTC. Les élus demandent à ce qu'une mise en concurrence soit faite et un autre prestataire sollicité.

- Les 2 et 3 décembre prochain seront organisées des manifestations dans le cadre du Téléthon. Une démonstration de danse country le vendredi 2 et des animations suivies d'un loto le samedi 3. Le comité local du Téléthon sollicite la commune pour l'obtention d'un bon de 100 € pour l'achat de lots pour le loto du Téléthon. Les conseillers donnent une suite favorable à cette demande.

Ecole

- Lors du dernier conseil d'école, les membres de la commission ont été informés du changement d'interlocutrice au sein du conseil municipal. Madame Ledoux succède à Madame Moreau.

- La directrice de l'école a précisé qu'1/3 de son temps est consacré à la décharge, soit tous les jeudis et 20 vendredis au cours de l'année scolaire.
- Effectifs à la rentrée : 225 élèves inscrits. La nouvelle classe est satisfaisante juste un peu bruyante. Un vidéo projecteur est à disposition mais il manque un ordinateur portable, le prestataire AIPC de La Crèche sera contacté.
- La connexion internet du nouveau bâtiment scolaire est en cours.
- Une demande de mise à disposition ponctuelle d'un agent communal en cas de vomi d'un élève pour les classes de primaire a été faite. Les élus précisent que la commune ne peut pas mettre à disposition une personne autre que les ATSEM présentes dans les classes de maternelles.
- Les projets de l'école en collaboration avec l'USEP et la CUMAV ont été présentés.
- La prévision des effectifs pour la prochaine rentrée est estimée à 222 élèves, le seuil de fermeture de classe est fixé à 216.
- Compte tenu des travaux sur le site de l'école et du manque de locaux, les activités périscolaires (APS) sont en sous fonctionnement. Le système des inscriptions aux APS sera à améliorer.

Voirie bâtiments

- La régie municipale intervient actuellement rue des Garnauderies pour élargir et empierrer l'accotement le long de la zone agricole.
- Travaux du restaurant scolaire : L'implantation des sanitaires a été modifiée. Les cloisons prévues seront peintes. Le carreleur ne faisant plus de carrelage dans le local technique a proposé de carrelé les sanitaires, ce qui a été approuvé. L'architecte a demandé la présence de la société Erco, fournisseur du matériel de restauration, lors de la prochaine réunion de chantier.
- Travaux aménagement sécurité sur RD5/RD7 : Monsieur Texier a alerté la société STPM sur la hauteur des panneaux de signalisation qui n'est pas réglementaire.
- La réception des travaux du toit terrasse de la salle des fêtes est prévue vendredi soir à 17h. Un devis pour la finition de la toiture (zinguerie sur la périphérie centrale) non prévue initialement a été chiffré pour un montant de 6 787,00 € TTC. Ce devis sera revu sur le budget 2017.
- Les travaux d'accessibilité à la salle des fêtes, programmés pour l'année 2016, ont été réalisés par la régie municipale (signalétique sur interrupteurs, portes entrée et sortie et installation d'une main courante aux escaliers de la scène).

8 – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Mesdames Moreau et Ledoux doivent entamer les démarches pour le mobilier du futur restaurant scolaire.
- Le secrétariat de mairie ayant beaucoup de travail, a déjà été amené à fermer ponctuellement le secrétariat, essentiellement pour se consacrer aux dossiers d'urbanisme. Monsieur le maire propose aux élus de fermer le secrétariat un après-midi par semaine. Après discussion, Monsieur Fouché précise en conclusion qu'il n'est pas favorable à cette option car elle n'est pas le reflet du service public attendu dans une commune de la taille de Fressines, Monsieur le maire propose de clore le débat et de laisser les horaires d'ouverture tels qu'ils existent.
- Prochaines réunions du conseil municipal :

13 décembre 2016	21 février 2017	25 avril 2017	27 juin 2017
10 janvier 2017	14 mars 2017	16 mai 2017	
31 janvier 2017	4 avril 2017	6 juin 2017	

Fin de la séance à 23h30